

L'union d'une poignée de porteurs devenus des guides de trek licenciés
Naya Bazar 16, Kathmandu, Népal
Tél. : +977 985 104 19 02 - +977 1 439 07 91
Email : namlotrek@hotmail.com
www.namlotrek.com (en construction)

CONDITIONS GENERALES

Nous vous remercions de la confiance accordée à "Namlo Trek" et de nous avoir choisi pour votre voyage ou votre randonnée "trekking".

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute réservation de voyages ou de randonnée "trekking".
Les présentes conditions générales ne s'appliquent pas aux séjours en moto et aux expéditions.

1. Prestation

Il est préalablement rappelé que Namlo Trek ne s'occupe que de l'organisation et de l'encadrement de la randonnée "trekking". L'organisation du vol international et du logement sont de la seule responsabilité du participant. Les aléas et frais relatifs au(x) vol(s) et transports et au logement sont de la seule responsabilité du participant. (Excepté, les logements inclus dans nos prestations.)

Notre prestation commence dès votre arrivée à l'aéroport de Kathmandu où nous vous accueillons et se termine le jour de votre départ de Kathmandu à l'aéroport où nous vous raccompagnons.

Sur demande, nous nous occupons volontiers des réservations d'hôtels. Ce service, proposé à titre gratuit, est accordé à bien plaisir et ne saurait en aucun cas entraîner une responsabilité de Namlo Trek en rapport avec ces prestations.

2. Transports aériens

Namlo Trek n'assume aucune responsabilité liée au transport aérien et au contrat conclu entre le participant et la compagnie aérienne.

Namlo Trek n'assume aucune responsabilité en raison des perturbations et modifications de vols (international et domestique) et ne pourra être tenu pour responsable des désagréments et éventuels frais occasionnés par de telles circonstances.

En cas de retards ou de report de vols sur les lignes intérieures, Namlo Trek fera tout son possible pour chercher une solution. Cependant, les frais générés seront à votre charge. Exemple : solution de retour par hélico.

3. Inscription

L'inscription à l'un de nos treks ou séjours implique l'acceptation de nos conditions générales.
Votre inscription est **reconnue valable** dès réception de votre acompte de 30% de votre séjour.

* Lors d'une inscription de moins de 2 mois à l'avance, 50% du montant total du séjour est versé à l'inscription.

* Le solde doit parvenir à Namlo Trek 6 semaines avant le début du séjour sans relance de notre part.

Sur demande, nous pouvons accepter le règlement du solde à votre arrivée à Kathmandu.

4. Treks. Séjours. Voyage sur mesure & Tarif

Un descriptif détaillé, jour par jour vous sera adressé. Les conditions et prix sont ceux indiqués sur le descriptif. Votre confirmation, indique que vous acceptez toutes les clauses proposées sur le descriptif définitif.

5. Annulation de votre part

Prévenez-nous le plus rapidement possible.

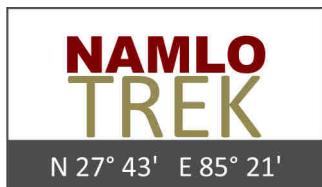
En cas d'annulation de votre part des frais d'annulation seront conservés par Namlo Trek

* De 60 à 14 jours avant le début de la randonnée, 50% du tarif total du séjour.

* De 13 et 7 jours avant le début de la randonnée, 70% du tarif total du séjour.

* Moins de 7 jours avant le début de la randonnée, 100% du tarif total du séjour.

En cas de non-présentation au rendez-vous, ou si vous ne pouvez présenter les documents de police ou de santé exigés pour le voyage (passeport, visa, certificat de vaccination), vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.



L'union d'une poignée de porteurs devenus des guides de trek licenciés
Naya Bazar 16, Kathmandu, Népal
Tél. : +977 985 104 19 02 - +977 1 439 07 91
Email : namlotrek@hotmail.com
www.namlotrek.com (en construction)

6. Annulation et modification de la randonnée par Namlo Trek

Les sommes versées seront intégralement remboursées quelle que soit la cause de notre annulation. Par exemple, un trek peut être annulé ou reporté si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.

La sécurité des participants est la préoccupation majeure de Namlo Trek. Sur place, Namlo Trek se réserve le droit de remplacer ou de modifier les itinéraires proposés en cas de danger ou de force majeure (inondation, pluies, routes et liaisons impraticables, grèves, mouvements ethniques etc.)

Les guides Namlo Trek sont seuls juges des modifications à apporter à la randonnée en fonction des circonstances. Aucune indemnité n'est versée en cas de modification durant le trek par Namlo trek.

7. Interruption pendant le séjour

L'interruption de séjour du fait d'un participant (incompatibilité avec le niveau ou la nature de la randonnée par exemple) ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

8. Assurances

Il est vivement conseillé au participant de **contracter une assurance annulation couvrant également les frais des prestations annexes aux transports aériens**, comme le pack de votre randonnée.

Une assurance rapatriement et frais de recherches et de sauvetages est obligatoire (Assurance SOS). Une copie d'attestation relative à cette assurance, le nom de votre Compagnie ainsi que le numéro de téléphone de l'assurance à appeler depuis l'étranger en cas de sinistre, - numéro valable 24h/24 - nous seront transmis.

Chaque participant doit veiller à être correctement assuré pour le risque d'accident. La signature du formulaire d'inscription dégagé Namlo Trek de toute responsabilité en cas d'accident.

9. Formalités

Il est de la responsabilité de chaque participant de s'assurer auprès des autorités compétentes être en possession de passeports, visas et vaccinations exigés par les autorités locales. Les fiches techniques établies par Namlo Trek n'ont qu'une portée indicative. Namlo Trek n'assume aucune responsabilité du fait de ces indications.

10. Santé

Pour entreprendre une randonnée proposée, tout participant doit être en bonne santé. Avant chaque inscription, le participant doit informer Namlo Trek de tout problème de santé qui sans être rédhibitoire, pourrait rendre la fréquentation de certains lieux dangereux. Le participant doit être conscient que, du fait du caractère spécial des randonnées proposées, les centres médicaux peuvent être éloignés du parcours de la randonnée.

11. Règles de comportement

Le participant doit se conformer aux directives et instructions des guides et accompagnateurs et veiller à ne jamais rester isolé. En particulier, il doit veiller à ne pas mettre en danger la sécurité des autres participants et du personnel d'encadrement.

Tout participant est tenu de se comporter avec courtoisie et respect envers les autres participants ainsi qu'avec le personnel encadrant.

En cas de comportement violent gravement les règles de comportement établies dans les présentes conditions générales, un participant pourra être exclu de la randonnée.

Zen attitude

L'aventure, même préparée avec le plus grand soin, garde heureusement sa part d'évènements imprévisibles. Ces derniers ne doivent pas vous déstabiliser au point de gâcher votre plaisir de voyager. Soyez prêt à accepter ces aléas, sachant que votre guide, l'équipe encadrante Namlo Trek et nos partenaires au Népal vous proposeront les solutions les plus adaptées à la situation